



## **AVIS RELATIF À LA RÉVISION ANNUELLE DES LISTES ÉLECTORALES DE 2020**

---

L'Ambassade de la République du Mali à Tokyo informe les ressortissants maliens du Japon, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de la République de Corée et de la République des Philippines que la Révision annuelle des Listes Électorales 2020 de la Juridiction de l'Ambassade du Mali à Tokyo débutera à la date d'aujourd'hui, **vendredi 23 octobre 2020**.

Les travaux de la Commission Administrative de Révision des Listes Électorales 2020 auront lieu à la Chancellerie de l'Ambassade du Mali sise à : 3-12-9 Kami-Osaki, Shinagawa-ku, Tokyo 141-0021.

Les horaires de travail de la Commission Administrative sont les suivants :

- Les lundis, mercredis et vendredis : **de 11H00 à 16H00**.

Les opérations de révision porteront sur :

- L'inscription ;
- Les transferts sur la liste électorale de Tokyo des personnes recensées ailleurs ;
- La radiation ;
- L'élaboration du tableau rectificatif ;
- L'enregistrement des réclamations ;
- Le recensement des personnes omises dans la base de données du RAVEC ;
- L'enrôlement des nouvelles naissances ;
- La collecte des données biométriques des nouveaux majeurs.

La présentation de la copie d'extrait d'acte de naissance malien est exigée pour les opérations suivantes :

- L'enrôlement des nouvelles naissances et des personnes omises dans la base de données du RAVEC ;
- La réclamation ;
- La collecte des données biométriques des nouveaux majeurs.

La présentation de la carte NINA ou de sa photocopie ou la copie de la fiche descriptive individuelle est obligatoire pour le transfert sur la Liste Électorale Biométrique de la Commune de Tokyo (tableau de transfert).

La présence physique de l'intéressé est obligatoire pour toute collecte de données biométriques excepté l'enrôlement des nouvelles naissances dans la base de données du RAVEC et la radiation des électeurs sur le fichier électoral biométrique.

L'Ambassade remercie les compatriotes et compte sur leur forte mobilisation pour le succès des opérations.

Tokyo, le 23 octobre 2020



L'Ambassadeur

**Mohamed EL MOCTAR**

**Officier de l'Ordre National**